

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

18 octobre 2017

Jeux Olympiques Sion 2026 Engagement du Conseil d'Etat valaisan

(IVS).- Le Conseil d'Etat valaisan se réjouit du soutien du Conseil fédéral au projet de candidature olympique et paralympique Sion 2026. Un pas supplémentaire est ainsi franchi en vue de l'obtention des Jeux Olympiques. Le Gouvernement va maintenant prendre les mesures qui s'imposent afin de remplir les exigences du dossier technique, notamment du point de vue des investissements dans les infrastructures ainsi que pour les frais de sécurité. Un crédit d'engagement sera soumis à cet effet au Grand Conseil. Une votation populaire pourra ensuite être organisée. Avec la nomination du conseiller d'Etat Frédéric Favre à la vice-présidence du comité de candidature, le Gouvernement valaisan entend assumer ses responsabilités dans la conduite du dossier et veiller au respect des critères fixés pour son soutien.

Suite à la décision du Conseil fédéral de soutenir financièrement la candidature de Sion 2026, le Conseil d'Etat valaisan réitère son engagement en faveur du projet de Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Gouvernement valaisan se réjouit de ce signal positif de la Confédération, grâce auquel la candidature acquiert une dimension nationale. Le Conseil d'Etat s'était en effet prononcé dès le départ en faveur d'une candidature portée par le Valais, mais également par toute la Suisse, pour des Jeux Olympiques à taille humaine, axés sur le développement durable, porteurs d'un engagement social et éthique et vecteurs de promotion économique pour les cantons concernés.

Soutien financier du canton du Valais pour les infrastructures et la sécurité

Le canton du Valais va maintenant prendre les mesures nécessaires afin de garantir le financement des investissements prévus en Valais pour les infrastructures sportives et non sportives. Selon le dossier technique, 60 millions de francs devraient être investis dans la restauration d'infrastructures existantes et la réalisation d'infrastructures pérennes. Un crédit d'engagement sera soumis à cet effet au Grand Conseil. La population sera ensuite appelée à se prononcer sur cet objet. La votation est prévue pour le 10 juin 2018.

Une participation du canton aux frais de sécurité publique devra également obtenir l'aval du Parlement. La répartition des coûts sécuritaires doit toutefois encore faire l'objet de discussions entre les cantons. Le chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport Frédéric Favre va entreprendre les démarches nécessaires auprès de ses homologues en charge des départements cantonaux de justice et police pour solliciter de leur part la mise à disposition d'effectifs de police.

Implication directe dans la conduite du projet de candidature

Le conseiller d'Etat Frédéric Favre rejoint le comité de candidature en qualité de vice-président, représentant des cantons et des villes impliqués dans l'organisation des Jeux Olympiques. Les collectivités publiques concernées, en particulier les cantons du Valais, de Vaud, de Fribourg et de Berne ainsi que la ville de Sion,

viennent ainsi renforcer directement la gouvernance du projet, porté jusqu'ici par des personnalités du secteur privé.

Personne de contact

Frédéric Favre, président de la Délégation du Conseil d'Etat aux Jeux Olympiques et chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS) – 027 606 50 05